



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
d'Île-de-France (DRIAAF)**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 25/10/2021

Politique Agricole Commune 2021 : 81 M€ versés en Île-de-France au titre de l'avance des aides directes

Dans le cadre des versements de la campagne « PAC » 2021, le paiement des avances des aides du 1er pilier a été engagé le lundi 18 octobre, soit dès le premier jour ouvrable permis par la réglementation européenne. En Île-de-France, 3 802 exploitations agricoles, soit 94 %, ont été payées pour un montant de plus de 81 millions d'euros. Il s'agit de résultats historiquement élevés, par comparaison aux années précédentes.

Ces avances concernent les aides découplées (paiement de base, paiement redistributif, paiement vert et paiement en faveur des jeunes agriculteurs) et la plupart des aides couplées animales (aides aux bovins allaitants et laitiers, aides ovines et caprines).

Comme l'an passé, le taux de l'avance des aides est de 70 % (au lieu de 50 %) des montants finaux pour les aides directes.

De nouveaux versements seront réalisés au titre de cette avance, fin octobre et mi-novembre. Ils concerneront notamment les agriculteurs dont les dossiers étaient incomplets ou faisaient encore l'objet d'un contrôle.

Le paiement du solde des aides du 1er pilier de la PAC sera versé à partir de la mi-décembre.

Répartition des aides par département francilien :

DÉPARTEMENTS	Aides surfaciques découplées		Aides couplées animales		MONTANT TOTAL VERSE
	Nb de bénéficiaires	Montant versé	Nb de bénéficiaires	Montant versé	
Seine-et-Marne	2 100	48 723 864 €	61	228 793 €	48 952 657 €
Yvelines	678	12 250 253 €	21	102 986 €	12 353 239 €
Essonne	563	11 445 973 €	3	3 771 €	11 449 744 €
Seine-St-Denis	2	56 483 €	-	-	56 483 €
Val-de-Marne	14	121 431 €	-	-	121 431 €
Val-d'Oise	445	8 191 409 €	9	33 785 €	8 225 194 €
Île-de-France	3 802	80 789 413 €	94	369 335 €	81 158 748 €

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France,
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / pref-presse@paris.gouv.fr
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>



5, rue Leblanc
75911 Paris Cedex 15